

12-08-20

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi 20 août 2012, à 19 h 30, à la salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Sara Deschênes
Louise Dionne
Lise Lévesque
Pauline Michaud

MM. Daniel Arseneault
Raynald Caissy, vice-président
Jacques Deschênes
Gilbert Labrie
Sylvain Pleau
Alain Rioux

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Jean-François Parent, et la secrétaire générale, M^e Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

M. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines

M. Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles

M. Marc Girard, directeur des Services des ressources financières

M. Yann Normand, directeur adjoint de l'école du Mistral, de 19 h 30 à 20 h

Absences :

Noëlla Bourdages, *motivée*

Claude Fortin, *motivée*

Steve Gagné, *motivée*

Marie-Claude Hamel, *motivée*

Nadyne Langlois, *motivée*

Jean-Maurice Lechasseur, *motivée*

Claude Lévesque (représentant du comité de parents pour l'ordre primaire) , *motivée*

Micheline Lizotte (représentante du comité de parents pour l'ordre secondaire)

Luc Marcoux, *motivée*

Guy Potvin, *motivée*

Mado Dugas, directrice générale adjointe et directrice des Services éducatifs, *motivée*

12-08-20-389

PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCE DES ÉLÈVES

Aucun élève n'est présent à la séance ordinaire du conseil des commissaires et aucune correspondance n'a été acheminée au président.

12-08-20-390 PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Le président, M. Raymond Tudeau, invite les personnes présentes à formuler, si désiré, leurs questions concernant les gestes posés depuis la dernière séance ordinaire du conseil des commissaires.

Aucune question n'est soumise.

12-08-20-391 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS

Les commissaires parents étant absents, aucun commentaire n'est soumis.

12-08-20-392 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance et présences;
- 2.0 Période de questions et correspondance des élèves;
- 3.0 Période de questions réservée au public;
- 4.0 Période réservée aux commissaires parents;
- 5.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 6.0 **Décision**
 - 6.1. Procès-verbal de la séance ordinaire du 26 juin 2012 :
 - Approbation;
 - Suivis;
 - 6.2. Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du 26 juin 2012 tenu le 15 août 2012 :
 - Approbation;
 - Suivis;
 - 6.3. Cas de personnel (**huis clos**) (Rock Bouffard);
 - 6.4. Octroi d'un contrat de transport scolaire par familiales pour l'année 2012-2013 (Carl Ruest);
 - 6.5. Cession du contrat de transport scolaire n° 1 – Autorisation (Carl Ruest);
 - 6.6. Cession du contrat de transport scolaire n° 60 – Autorisation (Carl Ruest);
 - 6.7. Cession du contrat de transport scolaire n° 63 – Autorisation (Carl Ruest);
 - 6.8. Cession du contrat de transport scolaire n° 65 – Autorisation (Carl Ruest);
 - 6.9. Cession d'une partie du contrat de transport scolaire n° 3 – Autorisation (Carl Ruest);
 - 6.10. Autorisation de voyages (Jean-François Parent);

- 6.11. Comblement de postes (**huis clos**) (Jean-François Parent);
- 6.12. Organigramme 2012-2013 (**ajournement du 27 août 2012**) (Jean-François Parent);
- 6.13. Amélioration de l'accessibilité aux personnes handicapées à l'école Paul-Hubert – Paiement final (Carl Ruest);
- 6.14. Réfection de l'enveloppe à l'école des Hauts-Plateaux–Marie-Élisabeth – Paiement final (Carl Ruest);

7.0 Information

- 7.1 Rapport du président ;
- 7.2 Rapport du directeur général ;
- 8.0 Questions nouvelles;
- 9.0 Levée de la séance.

DÉCISION

12-08-20-393 HUIS CLOS

À 19 h 31, il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu de continuer la séance à huis clos.

12-08-20-394 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

À 19 h 58, il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de siéger en séance publique.

12-08-20-395 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 JUIN 2012 – APPROBATION ET SUIVIS

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 juin 2012 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

12-08-20-396 PROCÈS-VERBAL DE L'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 JUIN 2012 TENU LE 15 AOÛT 2012 – APPROBATION ET SUIVIS

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du 26 juin 2012 tenu le 15 août 2012 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

12-08-20-397 CAS DE PERSONNEL ENSEIGNANT – SUSPENSION SANS TRAITEMENT

ATTENDU les divers éléments mentionnés à titre indicatif dans l'avis de convocation du 26 juin 2012 transmis à la personne dont le numéro de dossier à la Commission scolaire des Phares est le 3407;

ATTENDU les résultats de l'enquête menée par la direction de l'école et M. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines;

ATTENDU les discussions intervenues lors des rencontres des 31 mai, 19 juin et 27 juin 2012;

ATTENDU la lettre de suspension transmise le 27 juin 2012 et remise de main en main à la personne le 27 juin 2012;

ATTENDU les éléments présentés par le directeur des Services des ressources humaines, M. Rock Bouffard;

ATTENDU la recommandation de M. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines, de suspendre sans traitement la personne pour les motifs invoqués à titre indicatif dans la lettre du 27 juin 2012;

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de maintenir la suspension sans traitement de la personne dont le numéro de dossier est le 3407 les 22 et 23 août 2012, conformément à l'article 5-6.00 de la convention collective du personnel enseignant;

Il est également résolu de mandater M. Rock Bouffard d'aviser par écrit l'enseignant et le Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis, de la décision de maintenir la suspension sans traitement imposée pour les 22 et 23 août 2012.

12-08-20-398 OCTROI D'UN CONTRAT DE TRANSPORT SCOLAIRE PAR FAMILIALES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2012-2013

ATTENDU l'analyse des besoins en transport scolaire pour l'année 2012-2013;

ATTENDU l'adoption du modèle d'organisation du transport scolaire par le Comité consultatif de transport;

ATTENDU la *Politique sur l'acquisition de biens et services*;

Il est proposé par M^{me} Sara Deschênes et résolu d'autoriser l'octroi du contrat de transport par familiales suivant pour la période du 21 août 2012 au 30 juin 2013 :

Contrat n°	Transporteur	Nombre de véhicules	2012-2013
18	Transport Lebelanger inc. 151, avenue Duguay Mont-Joli (Québec)	2	48 869,01 \$

**12-08-20-399 CESSION DU CONTRAT DE TRANSPORT SCOLAIRE NUMÉRO 1 –
AUTORISATION**

ATTENDU la demande de l'entreprise titulaire du contrat de transport scolaire numéro 1, Émile Dionne et Fils inc., à l'effet de céder le contrat de transport scolaire qu'elle détient avec la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU l'article 44 (section XXI) du contrat de transport qui prévoit que le transporteur ne peut céder en tout ou en partie son contrat de transport sans l'accord écrit au préalable de la Commission scolaire;

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu d'autoriser la cession du contrat numéro 1, comprenant les circuits de transport numéros 21, 23, 24, 26, 27 et 103 à l'entreprise de transport Autobus Dionne inc.

Cette autorisation est conditionnelle à l'obtention des permis et documents exigibles en vertu du contrat de transport et au respect des dispositions des lois et règlements relatifs au transport scolaire.

**12-08-20-400 CESSION DU CONTRAT DE TRANSPORT SCOLAIRE NUMÉRO 60 –
AUTORISATION**

ATTENDU la demande de l'entreprise titulaire du contrat de transport scolaire numéro 60, Transport ASD inc., à l'effet de céder le contrat de transport scolaire qu'elle détient avec la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU l'article 44 (section XXI) du contrat de transport qui prévoit que le transporteur ne peut céder en tout ou en partie son contrat de transport sans l'accord écrit au préalable de la Commission scolaire;

Il est proposé par M. Sylvain Pleau et résolu d'autoriser la cession du contrat numéro 60, comprenant les circuits de transport numéros 11, 115, 116 et 117 à l'entreprise de transport Autobus Dionne inc.

Cette autorisation est conditionnelle à l'obtention des permis et documents exigibles en vertu du contrat de transport et au respect des dispositions des lois et règlements relatifs au transport scolaire.

**12-08-20-401 CESSION DU CONTRAT DE TRANSPORT SCOLAIRE NUMÉRO 63 –
AUTORISATION**

ATTENDU la demande de l'entreprise titulaire du contrat de transport scolaire numéro 63, Immeubles Mallandain inc., à l'effet de céder le contrat de transport scolaire qu'elle détient avec la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU l'article 44 (section XXI) du contrat de transport qui prévoit que le transporteur ne peut céder en tout ou en partie son contrat de transport sans l'accord écrit au préalable de la Commission scolaire;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'autoriser la cession du contrat numéro 63, comprenant les circuits de transport

numéros 101, 102, 105, 112, 114 et 119 à l'entreprise de transport Autobus Dionne inc.

Cette autorisation est conditionnelle à l'obtention des permis et documents exigibles en vertu du contrat de transport et au respect des dispositions des lois et règlements relatifs au transport scolaire.

12-08-20-402 CESSION DU CONTRAT DE TRANSPORT SCOLAIRE NUMÉRO 65 – AUTORISATION

ATTENDU la demande de l'entreprise titulaire du contrat de transport scolaire numéro 65, Gestion A. Dionne inc., à l'effet de céder le contrat de transport scolaire qu'elle détient avec la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU l'article 44 (section XXI) du contrat de transport qui prévoit que le transporteur ne peut céder en tout ou en partie son contrat de transport sans l'accord écrit au préalable de la Commission scolaire;

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu d'autoriser la cession du contrat numéro 65, comprenant les circuits de transport numéros 25, 125 et 126 à l'entreprise de transport Autobus Dionne inc.

Cette autorisation est conditionnelle à l'obtention des permis et documents exigibles en vertu du contrat de transport et au respect des dispositions des lois et règlements relatifs au transport scolaire.

12-08-20-403 CESSION D'UNE PARTIE DU CONTRAT DE TRANSPORT SCOLAIRE NUMÉRO 3 – AUTORISATION

ATTENDU la demande de l'entreprise titulaire du contrat de transport scolaire numéro 3, Autobus Roger Hudon, à l'effet de céder une partie du contrat de transport scolaire qu'elle détient avec la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU l'article 44 (section XXI) du contrat de transport qui prévoit que le transporteur ne peut céder en tout ou en partie son contrat de transport sans l'accord écrit au préalable de la Commission scolaire;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu d'autoriser la cession d'une partie du contrat numéro 3, comprenant les circuits de transport numéros 28, 29 et 120 à l'entreprise de transport 9264-9680 Québec inc.

Cette autorisation est conditionnelle à l'obtention des permis et documents exigibles en vertu du contrat de transport et au respect des dispositions des lois et règlements relatifs au transport scolaire.

12-08-20-404 AUTORISATION DE VOYAGES

Il est proposé par M. Jacques Deschênes et résolu d'autoriser les voyages inscrits au document #F112-5-1 (12-01).

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

12-08-20-405 NOMINATION INTÉRIMAIRE AU POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DIRECTEUR ADJOINT DES SERVICES ÉDUCATIFS

ATTENDU que le poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint des Services éducatifs est vacant en raison de l'absence de la titulaire du poste;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU le *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice générale ou au directeur général (C.C. r. 28-2007)*;

ATTENDU la recommandation du directeur général;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de confirmer la nomination par intérim de M. Rémi Lavoie au poste de directeur adjoint des Services éducatifs à compter du 21 août 2012 jusqu'au 31 décembre 2012.

12-08-20-406 NOMINATION INTÉRIMAIRE AU POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DIRECTEUR ADJOINT DE L'ÉCOLE PAUL-HUBERT

ATTENDU que l'un des postes de direction adjointe de l'école Paul-Hubert est vacant en raison de l'absence de la titulaire du poste;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU le *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice générale ou au directeur général (C. C. r. 28-2007)*;

ATTENDU la recommandation du directeur général;

Il est proposé par M^{me} Sara Deschênes et résolu de confirmer la nomination par intérim de M. Francis Goudreault au poste de directeur adjoint de l'école Paul-Hubert à compter du 21 août 2012 jusqu'au retour de la titulaire du poste ou au plus tard le 30 juin 2013.

12-08-20-407 AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES À L'ÉCOLE PAUL-HUBERT – PAIEMENT FINAL

ATTENDU la fin des travaux du projet d'amélioration de l'accessibilité aux personnes handicapées à l'école Paul-Hubert;

ATTENDU la recommandation de la firme Les Architectes Goulet et LeBel;

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu de verser à l'entrepreneur Les Constructions GHM de Rimouski inc. la somme de 62 655,28 \$, taxes incluses, représentant le paiement final dans ce projet.

12-08-20-408 RÉFECTION DE L'ENVELOPPE À L'ÉCOLE DES HAUTS-PLATEAUX-MARIE-ÉLISABETH – PAIEMENT FINAL

ATTENDU la fin des travaux du projet de réfection de l'enveloppe à l'école des Hauts-Plateaux-Marie-Élisabeth;

ATTENDU la recommandation de la firme d'architectes Gagnon, Letellier, Cyr, Ricard et Mathieu;

Il est proposé par M^{me} Sara Deschênes et résolu de verser à l'entrepreneur Les Constructions de l'Empress inc. la somme de 53 511,29 \$, taxes incluses, représentant le paiement final dans ce projet.

12-08-20-409 INFORMATION

Les sujets suivants sont traités à titre d'information :

- a) Rapport du président;
- b) Rapport du directeur général.

12-08-20-410 QUESTIONS NOUVELLES

Aucun sujet n'est soumis.

12-08-20-411 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

À 20 h 18, il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu d'ajourner la séance au **lundi 27 août 2012 à 19 h 30**.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

CONSEIL DES COMMISSAIRES

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 AOÛT 2012

NUMÉRO DE RÉOLUTION :

TITRE :

12-08-20-389	Période de questions et correspondance des élèves
12-08-20-390	Période de questions réservée au public
12-08-20-391	Période réservée aux commissaires parents
12-08-20-392	Adoption de l'ordre du jour
	Décision
12-08-20-393	Huis clos
12-08-20-394	Retour en séance publique
12-08-20-395	Procès-verbal de la séance ordinaire du 26 juin 2012 – Approbation et suivis
12-08-20-396	Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du 26 juin 2012 tenu le 15 août 2012 – Approbation et suivis
12-08-20-397	Cas de personnel enseignant – Suspension sans traitement
12-08-20-398	Octroi d'un contrat de transport scolaire par familiales pour l'année scolaire 2012-2013
12-08-20-399	Cession du contrat de transport scolaire numéro 1 – Autorisation
12-08-20-400	Cession du contrat de transport scolaire numéro 60 – Autorisation

12-08-20-401	Cession du contrat de transport scolaire numéro 63 – Autorisation
12-08-20-402	Cession du contrat de transport scolaire numéro 65 – Autorisation
12-08-20-403	Cession d'une partie du contrat de transport scolaire numéro 3 – Autorisation
12-08-20-404	Autorisation de voyages
12-08-20-405	Nomination intérimaire au poste de directrice adjointe ou directeur adjoint des Services éducatifs
12-08-20-406	Nomination intérimaire au poste de directrice adjointe ou directeur adjoint de l'école Paul-Hubert
12-08-20-407	Amélioration de l'accessibilité aux personnes handicapées à l'école Paul-Hubert – Paiement final
12-08-20-408	Réfection de l'enveloppe à l'école des Hauts-Plateaux–Marie-Élisabeth – Paiement final
12-08-20-409	Information
12-08-20-410	Questions nouvelles
12-08-20-411	Ajournement de la séance